

COMITE SOCIAL TERRITORIAL DÉPARTEMENTAL
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2023

Etaient présents :

Représentants des collectivités (5) :

- Monsieur Jean-Pierre LADRECH, Maire de Firmi, Président de l'instance, titulaire,
- Madame Nicole ANDURAND-LE GUEN, Maire-Adjointe LE BAS SEGALA, titulaire,
- Monsieur Maurice BARTHELEMY, Maire-Adjoint de MONTCLAR, titulaire,
- Madame Isabelle CABANETTES, Maire-Adjointe de LASSOUTS, titulaire.
- Monsieur Simon WOROU, Maire de SAINTE JULIETTE sur VIAUR, suppléant.

Représentants du personnel (7) :

- Monsieur Frédéric THEURIER (CFDT Interco), titulaire,
- Monsieur Jean-Laurent VERDEAUX (CFDT Interco), titulaire,
- Madame Solange SENDRAL (CFDT Interco), suppléante,
- Monsieur Jean-Christophe MASSOL (FO), titulaire,
- Monsieur Claude CAUBEŁ (CGT), titulaire,
- Monsieur Thierry FONTANIE (CGT), suppléant,
- Madame BOSC Amandine (CGT), suppléante.

Etaient absents ou excusés :

Représentants des collectivités :

- Monsieur André BORIES, Maire de GRAMOND, titulaire,
- Monsieur Damien LAURAIN, Maire-Adjoint de SEVERAC d'AVEYRON, titulaire,
- Madame Bernadette BÉLIERES-AZEMAR, Maire de COUBISOU, titulaire

Représentants du personnel :

- Madame Virginie LE MENTEC (CFDT Interco), titulaire,
- Madame Morgane DELFORGE (CGT), titulaire,
- Madame Fanny FLORY (CGT), titulaire,

Monsieur Romain BOUAT, Responsable adjoint du Pôle Ressources humaines – conseil statutaire, assiste à la séance pour assurer les tâches matérielles.

Monsieur Jean-Pierre LADRECH ouvre la séance à 14 heures 00.

- Une secrétaire de séance, Madame Isabelle CABANETTES, Maire-Adjointe de LASSOUTS, et un secrétaire adjoint, Monsieur Jean-Christophe MASSOL (FO), sont désignés.



Le syndicat CFDT-Interco indique qu'un message a été adressé à l'attention de toutes les collectivités territoriales du département au sujet de la Prime pouvoir d'achat. M. THEURIER en donne lecture auprès de l'ensemble des membres :

« M. Le Maire / Le Président

Le syndicat CFDT INTERCO de l'Aveyron tient à vous alerter sur la mise en œuvre de la Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat que vient de proposer fin août le gouvernement par décret n° 2023-702 du 31 juillet 2023.

Ce décret vise à soutenir le pouvoir d'achat des agents de la Fonction Publique de l'État et de la Fonction Publique Hospitalière en mettant en place une Prime Exceptionnelle.

Au nom la libre administration des Collectivités Territoriales, les agents de la Fonction Publique Territoriale se voient exclus du versement obligatoire de ce dispositif.

C'est pourquoi, nous tenons à vous faire part de cette injustice.

L'augmentation minimale de la valeur du point d'indice de 1,5 %, la faible revalorisation de grilles intervenues au mois de juillet (visant uniquement au rehaussement minimum des grilles à hauteur du SMIC) ainsi que la future attribution de 5 points supplémentaires au 1er janvier 2024 sont très loin de compenser la perte de pouvoir d'achat des agents territoriaux en 2022 et 2023. Pour preuve l'Arrêté du 11 août 2023 fixant au titre de l'année 2023 les éléments à prendre en compte pour le calcul de l'indemnité dite de garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) fixant le taux d'inflation sur la période du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2022 à +8,19%. Et à cela n'est pas encore comptabilisé le taux d'inflation de l'année 2023...

Nous savons que vous êtes pleinement investi et engagé au sein de votre collectivité, de ces établissements et de ces territoires.

En tant qu'élu principal au sein de votre collectivité et garant de l'autorité, nous vous sollicitons, afin que l'organe délibérant de votre collectivité territoriale prenne une délibération permettant d'octroyer cette Prime Exceptionnelle de façon au moins équivalente à celle du décret n°2023-702 du 31 juillet 2023.

Cette aide au pouvoir d'achat ne doit pas être une option pour les agents publics de votre collectivité de plus en plus en proie à la précarité.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de nos salutations respectueuses.

Pour le syndicat CFDT INTERCO Aveyron
Le secrétaire général
Gaël LAFARGE »

Le syndicat CGT remet un courrier auprès des représentants des collectivités membres de l'instance. M. CAUBEL indique qu'il y a plus de 120 saisines à examiner lors de cette séance et qu'en respect du décret n°85-397 du 3 avril 1985 relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique territoriale il est nécessaire d'accorder plus de temps à l'examen des dossiers.

M. LADRECH, Président du CST, indique porter une attention toute particulière au bon fonctionnement de l'instance et qu'une réponse sera apportée à l'ensemble des saisines des collectivités en consacrant le temps nécessaire pour l'ensemble des dossiers.

M. MORSON, Directeur du Centre de Gestion de l'Aveyron, apporte une information détaillée relative à la protection sociale complémentaire, et au calendrier des modifications à venir jusqu'en 2026.

M. LADRECH demande à M. MORSON de joindre le support de présentation au compte-rendu de la séance du CST.

RELEVÉ DE CONCLUSION			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
05 juillet 2023			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
02 août 2023			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Observations : Le syndicat CGT demande une correction sur la page 8 du compte-rendu du CST du 5 juillet.			
M. le Président indique que la remarque a bien été prise en compte et la modification apportée.			

M. WOROU, représentant des collectivités, rejoint la séance à 14h20.

Formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail

M. LADRECH informe les membres de l'instance de la mise en place d'un groupe de travail sur la thématique du télétravail.

L'objectif sera de pouvoir élaborer une charte avec les représentants du personnel pour accompagner au mieux les collectivités territoriales du département dans la mise en place de ce nouveau mode de travail.

M. LADRECH demande à ce que chaque organisation syndicale puisse désigner un représentant pour participer au groupe de travail, au plus tard dans le courant du mois d'octobre (confirmation par mail à l'adresse suivante : romain.bouat@cdg-12.fr). La parité sera respectée avec les représentants des collectivités.

M. BOUAT présente le rétroplanning en précisant qu'un questionnaire sera adressé aux collectivités dépendant du CST départemental pour bénéficier d'un retour d'expériences sur leur mise en place.

Le rétroplanning et le questionnaire seront joints au compte-rendu de la séance.

TELETRAVAIL			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
PNR de l'Aubrac			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			

DOCUMENT UNIQUE			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Lassouts			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Martrin			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Observations : M. LADRECH informe les membres de l'instance que le préventeur a quitté ses fonctions dans le courant de l'été. Le CDG est en cours de recrutement.			

Formation plénière

ACTION SOCIALE			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
PNR de l'Aubrac			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			

ANNUALISATION			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Trémouilles			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Veyreau			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			

APPRENTISSAGE			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
EHPAD La Fontanelle			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Syndicat Mixte des Eaux Lévézou Ségala			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			

ASTREINTES			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
EHPAD de Lunac, Le Paginet			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			

COMPTE EPARGNE-TEMPS			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Communauté de Communes du Plateau de Montbazens			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de La Capelle-Bleys			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Montbazens			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Ségur			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			

DONS DE JOURS DE CONGES			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
PNR de l'Aubrac			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			

HEURES SUPPLEMENTAIRES ET COMPLEMENTAIRES			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Saint-Sernin-sur-Rance			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			

LIGNES DIRECTRICES DE GESTION			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie d'Anglars Saint Félix			
Collège représentants du personnel		1 FO – 3 CGT	3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : 4 Avis défavorables et 3 abstentions du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Montfranc			
Collège représentants du personnel		7	
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Défavorable à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Salles-Curan			
Collège représentants du personnel		7	
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Défavorable à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			

Explication du vote de la CGT : La CGT dénonce ce système inspiré du secteur marchand, qui vise au final à réduire les coûts de fonctionnement des collectivités, en se servant du personnel comme variable d'ajustement. Les services publics, les agents et les populations n'ont rien à gagner à voir se développer ce genre de dispositif.

MODIFICATION TEMPS DE TRAVAIL			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Communauté de Communes Aveyron Bas Ségala Viar			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
EPCC Musée Soulages Rodez			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie d'Aubin			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Castelnau-Pégayrols			
Collège représentants du personnel	1 FO – 3 CFDT		3 CGT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : 4 Avis favorables et 3 abstentions du collège des représentants du personnel.			

Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Colombières			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Laguiole			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Le Bas Ségala			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Maleville			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Martrin			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Privezac			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Rivière-sur-Tarn			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Saint-Jean-du-Bruel			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Saint-Sernin-sur-Rance			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Salmiech			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			

ORGANISATION DES SERVICES			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Lassouts			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			

M. BOUAT indique que la Mairie de COUBISOU avait déposé une saisine qui a été retirée. En effet, la collectivité a décidé de différer la saisine du CST pour avis sur l'aménagement des horaires des agents des écoles en raison de restrictions posées pour un agent par la médecine préventive pour une période de 6 mois.

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Brommat			
Collège représentants du personnel	1 FO – 3 CFDT		3 CGT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : 4 Avis favorables et 3 abstentions du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
PNR de l'Aubrac			
Collège représentants du personnel	1 FO – 3 CFDT		3 CGT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : 4 Avis favorables et 3 abstentions du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			

Explication du vote d'abstention de la CGT : en faveur d'une prise en charge à 100% de la mutuelle santé et de la prévoyance. Les nouveaux montants prévus dans le dernier décret n°2022-581 du 20 avril 2022 (soit un plancher minimal de 7 euros pour la Prévoyance et 15 euros pour la Santé) sont très insuffisants pour couvrir le coût réel.

RATIOS PROMUS/PROMOUVABLES			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie d'Alrance			
Collège représentants du personnel	1 FO – 3 CFDT		3 CGT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : 4 Avis favorables et 3 abstentions du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Salles-Curan			
Collège représentants du personnel	1 FO – 3 CFDT		3 CGT
Collège représentants des collectivités	5		

**Avis : 4 Avis favorables et 3 abstentions du collège des représentants du personnel.
Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.**

Explication du vote de la CGT : la détermination du taux à 100% n'engage pas la collectivité sur les nominations.

REGLEMENT INTERIEUR			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Aveyron Ingénierie			
<p>M. BOUAT donne lecture d'une lettre d'information adressée par le Président de l'établissement au Président de l'instance :</p> <p>« Monsieur le Président,</p> <p>A l'occasion du prochain Comité Social Territorial, je vous prie de bien vouloir informer celui-ci du travail mené par Aveyron Ingénierie pour la refonte de son règlement Ressources Humaines.</p> <p>En effet il a été décidé de conduire ce travail en concertation et en association avec les agents, à travers la constitution de groupes de travail thématiques de juin à octobre 2023, où chacun a pu s'inscrire.</p> <p>Ce travail a pour objectif de permettre une conception évoluée d'un règlement intérieur, dans le sens de l'exercice d'une responsabilité plutôt que d'une présence imposée, le travail que nous engageons visant à définir ou préciser de manière claire et réfléchie, un certain nombre de règles communes qui régiront les relations sociales, tout en rappelant les droits et les obligations des agents.</p> <p>Dès ce travail terminé, il sera présenté Comité Social Territorial. Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma considération sincère.</p> <p style="text-align: right;">Le Président d'Aveyron Ingénierie Arnaud VIALA »</p>			
Mairie de Flagnac			
Collège représentants du personnel	3 CFDT		1 FO – 3 CGT
Collège représentants des collectivités	5		
<p>Avis : 4 abstentions et 3 avis favorables du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.</p>			
Mairie de Lassouts			
Collège représentants du personnel	3 CFDT		1 FO – 3 CGT
Collège représentants des collectivités	5		
<p>Avis : 4 abstentions et 3 avis favorables du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.</p>			



Le syndicat CGT rappelle que l'obtention du CACES n'est pas suffisant pour la conduite des engins. La collectivité doit également rédiger une autorisation pour permettre la conduite du véhicule par le ou les agents concernés.

RIFSEEP			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
CIAS du Pays Rignacois			
Collège représentants du personnel			7
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie d'Anglars-St-Félix			
Collège représentants du personnel			7
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Flagnac			
Collège représentants du personnel			7
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Manhac			
Collège représentants du personnel			7
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Roussennac			
Collège représentants du personnel			7
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Saint-Igest			
Collège représentants du personnel			7
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
PETR du Lévézou			
Collège représentants du personnel			7
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
PETR du Haut Rouergue			
Collège représentants du personnel			7
Collège représentants des collectivités	5		

Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
PNR de l' Aubrac			
Collège représentants du personnel			7
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
SMICTOM Nord Aveyron			
Collège représentants du personnel			7
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
SYDOM Aveyron			
Collège représentants du personnel			7
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			

Le syndicat CGT sollicite le rajout des plafonds fixés par les collectivités dans le document de synthèse.

SUPPRESSION D'EMPLOIS			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
CCAS Baraqueville -Service de soins à domicile			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Le syndicat CGT donne un avis favorable en s'étant assuré que la suppression de l'emploi s'effectue à effectifs constants.			
Mairie d'Agen d'Aveyron			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT – 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : 6 abstentions et 1 avis défavorable du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Coubisou			
Collège représentants du personnel		1 FO – 3 CGT	3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : 4 avis défavorables et 3 abstentions du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Palmas d'Aveyron			
Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	5		

Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.

Le syndicat CGT donne un avis favorable en s'étant assuré que la suppression de l'emploi s'effectue à effectifs constants.

Mairie de Saint-Jean-du-Bruel

Collège représentants du personnel			7
Collège représentants des collectivités	5		

Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel.

Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

Mairie de Sanvensa

Collège représentants du personnel			7
Collège représentants des collectivités	5		

Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel.

Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

Mairie de Valady

Collège représentants du personnel			7
Collège représentants des collectivités	5		

Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel.

Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

Syndicat Mixte des Eaux du Lévézou Ségala

Collège représentants du personnel	3 CFDT	1 FO - 3 CGT	
Collège représentants des collectivités	5		

Avis : 4 avis défavorables et 3 avis favorables du collège des représentants du personnel.

Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

TEMPS PARTIEL

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
--	------	--------	------------

PETR Centre Ouest Aveyron

Collège représentants du personnel	7		
Collège représentants des collectivités	5		

Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.

JOURNEE DE SOLIDARITE

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
--	------	--------	------------

Mairie d'Ambeyrac

Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		

Avis : Abstention du collège des représentants du personnel.

Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

Mairie d'Arques			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Bessuéjols			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Brasc			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Campuac			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Canet de Salars			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Castelmary			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Durenque			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Galgan			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel.			

Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Golinhac			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de La Bastide-Solages			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de La Selve			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Lanuéjols			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Le Bas Ségala			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Le Clapier			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Lédergues			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Lescure-Jaoul			



Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Martrin			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Meljac			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Montpeyroux			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Mostuéjols			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Murasson			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Naussac			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Pierrefiche d'Olt			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel.			



Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Prades de Salars			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Prévinières			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Rullac St Cirq			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Saint Beauzély			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Saint-Géniez d'Olt et d'Aubrac			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Saint-Rome-de-Cernon			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Saint-Saturnin-de-Lenne			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Sauveterre de Rouergue			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT



Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Ségur			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Tauriac de Naucelle			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Trémouilles			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Vimenet			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie des Costes-Gozon			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie d'Espeyrac			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie du Fel			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT - 3 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			

M. Simon WOROU, représentant des collectivités, quitte la séance à 16h30.

TEMPS DE TRAVAIL, 1 607 H			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Communauté de Communes de la Muse et des Rases du Tarn			
Collège représentants du personnel	3 CFDT	1 FO – 3 CGT	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : 4 avis défavorables et 3 avis favorables du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie d'Alrance			
Collège représentants du personnel	3 CFDT	1 FO – 3 CGT	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : 4 avis défavorables et 3 avis favorables du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie d'Arvieu			
Collège représentants du personnel	3 CFDT	1 FO – 3 CGT	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : 4 avis défavorables et 3 avis favorables du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Campagnac			
Collège représentants du personnel	3 CFDT	1 FO – 3 CGT	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : 4 avis défavorables et 3 avis favorables du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Castanet			
Collège représentants du personnel	3 CFDT	1 FO – 3 CGT	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : 4 avis défavorables et 3 avis favorables du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Flagnac			
Collège représentants du personnel	3 CFDT	1 FO – 3 CGT	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : 4 avis défavorables et 3 avis favorables du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Lanuéjols			
Collège représentants du personnel	3 CFDT	1 FO – 3 CGT	



Collège représentants des collectivités	4		
Avis : 4 avis défavorables et 3 avis favorables du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Mostuéjols			
Collège représentants du personnel	3 CFDT	1 FO – 3 CGT	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : 4 avis défavorables et 3 avis favorables du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Murasson			
Collège représentants du personnel	3 CFDT	1 FO – 3 CGT	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : 4 avis défavorables et 3 avis favorables du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Najac			
Collège représentants du personnel	3 CFDT	1 FO – 3 CGT	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : 4 avis défavorables et 3 avis favorables du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Pierrefiche d'Olt			
Collège représentants du personnel	3 CFDT	1 FO – 3 CGT	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : 4 avis défavorables et 3 avis favorables du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Prades de Salars			
Collège représentants du personnel	3 CFDT	1 FO – 3 CGT	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : 4 avis défavorables et 3 avis favorables du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Pruines			
Collège représentants du personnel	3 CFDT	1 FO – 3 CGT	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : 4 avis défavorables et 3 avis favorables du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Rivière-sur-Tarn			
Collège représentants du personnel	3 CFDT	1 FO – 3 CGT	
Collège représentants des collectivités	4		

Avis : 4 avis défavorables et 3 avis favorables du collège des représentants du personnel.

Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

Mairie de Saint-Beauzély

Collège représentants du personnel	3 CFDT	1 FO – 3 CGT	
------------------------------------	--------	-----------------	--

Collège représentants des collectivités	4		
---	---	--	--

Avis : 4 avis défavorables et 3 avis favorables du collège des représentants du personnel.

Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

Mairie de Saint-Félix-de-Lunel

Collège représentants du personnel	3 CFDT	1 FO – 3 CGT	
------------------------------------	--------	-----------------	--

Collège représentants des collectivités	4		
---	---	--	--

Avis : 4 avis défavorables et 3 avis favorables du collège des représentants du personnel.

Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

Mairie de Sauclières

Collège représentants du personnel	3 CFDT	1 FO – 3 CGT	
------------------------------------	--------	-----------------	--

Collège représentants des collectivités	4		
---	---	--	--

Avis : 4 avis défavorables et 3 avis favorables du collège des représentants du personnel.

Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

Mairie de Sévérac d'Aveyron

Collège représentants du personnel	3 CFDT	1 FO – 3 CGT	
------------------------------------	--------	-----------------	--

Collège représentants des collectivités	4		
---	---	--	--

Avis : 4 avis défavorables et 3 avis favorables du collège des représentants du personnel.

Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

Mairie de Taussac

Collège représentants du personnel	3 CFDT	1 FO – 3 CGT	
------------------------------------	--------	-----------------	--

Collège représentants des collectivités	4		
---	---	--	--

Avis : 4 avis défavorables et 3 avis favorables du collège des représentants du personnel.

Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

Mairie de Trémouilles

Collège représentants du personnel	3 CFDT	1 FO – 3 CGT	
------------------------------------	--------	-----------------	--

Collège représentants des collectivités	4		
---	---	--	--

Avis : 4 avis défavorables et 3 avis favorables du collège des représentants du personnel.

Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

Mairie de Veyreau

Collège représentants du personnel	3 CFDT	1 FO – 3 CGT	
------------------------------------	--------	-----------------	--

Collège représentants des collectivités	4		
---	---	--	--

Avis : 4 avis défavorables et 3 avis favorables du collège des représentants du personnel.

Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

Mairie de Vimenet

**Avis : 4 avis défavorables et 3 avis favorables du collège des représentants du personnel.
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.**

Mairie de Vimenet

Collège représentants du personnel	3 CFDT	1 FO – 3 CGT	
Collège représentants des collectivités	4		

**Avis : 4 avis défavorables et 3 avis favorables du collège des représentants du personnel.
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.**

PETR du Haut Rouergue

Collège représentants du personnel	3 CFDT	1 FO – 3 CGT	
Collège représentants des collectivités	4		

**Avis : 4.avis défavorables et 3 avis favorables du collège des représentants du personnel.
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.**

M. LADRECH rappelle aux membres de l'instance la réception du courrier du Maire de LAISSAC concernant la dérogation pour l'organisation du travail pour les journées du 16 au 20 août et des 8 et 9 septembre 2023.

Questions diverses :

Le syndicat CGT porte à la connaissance de M. LADRECH la situation de deux agents fonctionnaires qui ont été prorogés durant leur stage pour une durée supérieure à une année. Le syndicat souhaite connaître la réglementation, et le cas échéant, la marche à suivre pour l'agent.

M. BOUAT indique que la décision de prorogation a pour effet de repousser la date de fin de stage. La durée de la prorogation est au maximum équivalente à la durée normale du stage prévue par chaque statut particulier. La durée maximale est donc d'une année pour les agents qui accèdent au grade par la voie du concours ou du recrutement direct.

Un arrêté individuel doit obligatoirement être pris à l'issue de l'année de prorogation, soit pour titulariser l'agent, soit pour mettre fin au stage dans le cas d'un refus de titularisation.

Il conseille aux agents d'adresser un courrier en recommandé auprès de l'autorité territoriale afin d'obtenir la régularisation de sa situation administrative.

M. LADRECH demande au syndicat CGT de lui faire connaître le nom des agents et la collectivité concernée dans le cas où les agents ne recevraient pas de réponse.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 16 h 40 heures.

Le Président

M. Jean-Pierre LADRECH

La Secrétaire

Mme Isabelle CABANETTES

Le Secrétaire-adjoint

M. Jean-Christophe MASSOL